

# ACTISUB

## Participation aux frais saison 2018

### Adhésion

	Plongée Bouteille	Formation (*)		Etudiants & scolaires	Encadrants
		N1	N2/N3/N4		
Adhésion	155 €	155 €	155 €	120 €	105 €
Formation (*)		125 €	255 €		
<b>Total</b>	<b>155 €</b>	<b>280 €</b>	<b>410 €</b>	<b>120 €</b>	<b>105 €</b>

Formation théorique seule (pour les adhérents)		<b>30 €</b>
Formation Nitrox (pour les adhérents)		<b>65 €</b>
Formation Nitrox confirmé (pour les adhérents)		<b>110 €</b>
Droit d'entrée pour un plongeur non adhérent		<b>5 €</b>

### Licence seule

Licence adulte seule :		<b>40 €</b>
Licence jeune seule (de 12 à 16 ans)		<b>25 €</b>
Licence enfant seule (moins de 12 ans)		<b>12 €</b>

### Plongée

Plongée à l'unité pour un adhérent équipé		<b>17 €</b>
Plongée à l'unité pour un adhérent étudiant & scolaire (matériel inclus)		<b>15 €</b>
Carte de 10 plongées pour un adhérent équipé carte valable 2 ans		<b>150 €</b>
Carte de 20 plongées pour un adhérent équipé carte valable 2 ans		<b>250 €</b>
Amis de la fédération : <b>droit d'entrée 5€ +</b>		<b>30 €</b>
Invité et adhérent d'un club du sud Finistère (un adhérent peut avoir un invité pour une plongée où il est lui-même plongeur) : <b>droit d'entrée 5€ +</b>		<b>17 €</b>

### Location de matériel :

Bouteille gonflée		<b>5 €</b>
Gilet de stabilisation		<b>4 €</b>
Détendeur		<b>2 €</b>
2 ou 3 éléments		<b>6 €</b>
Matériel gratuit pour les N1 de l'année		
Bloc NITROX + 2 détendeurs NITROX (gonflage inclus)	adhérents	<b>6 €</b>
Bloc NITROX + 2 détendeurs NITROX (gonflage inclus)	extérieurs	<b>10 €</b>
Gonflage <b>droit d'entrée 5€ +</b>		<b>5 €</b>
Gonflage NITROX		<b>4 €</b>

### Groupe

Droit d'entrée groupe		<b>20 €</b>
A partir de 5 plongeurs (blocs inclus) : la plongée		<b>28 €</b>
A partir de 10 plongeurs (blocs inclus) : la plongée		<b>26 €</b>

### Autre

TIV		<b>5 €</b>
Baptême		<b>20 €</b>

### Bateau

Facturation minimale pour effectuer une sortie bateau (hors location de matériel)		<b>90 €</b>
--	--	-------------

### (\*) forfait formation incluant

- La licence FFESSM (assurance en R.C.) et l'adhésion
- La formation en piscine en mer et théorique
- La fourniture de bouteille, gilet et détendeur
- L'enregistrement auprès de la FFESSM / CMAS et la délivrance des diplômes